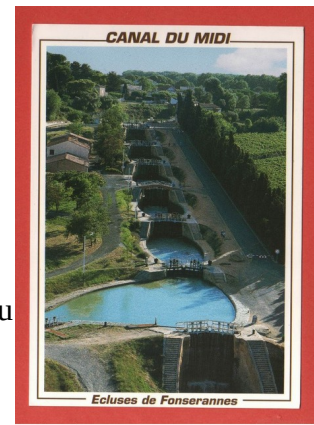


COMMUNIQUÉ N° 3 - 2022-2023

« Embarquement pour les 9 écluses de Fonseranes »

.... c'est la destination de notre prochaine sortie prévue le
vendredi 21 avril 2023 :



- le départ en bus est prévu à **7 heures** depuis Saint-Lys, près du Monument aux Morts, direction **Béziers**, pour rejoindre le site des **9 écluses de Fonseranes**, ouvrage le plus important du Canal du Midi, dans le département de l'Hérault et le 3^e site le plus visité du Languedoc-Roussillon ; inscrite au titre des Monuments Historiques depuis 1996, site patrimonial et touristique *unique au monde*, l'échelle d'écluses de Fonseranes représente l'ouvrage le plus spectaculaire du Canal du Midi.

- Prêts pour un voyage dans le temps ? Nous plongerons dans l'histoire du Canal du Midi et des 9 écluses de Fonseranes avec le *cinéma immersif* qui nous fera découvrir le génie de Pierre-Paul Riquet, grâce aux images de synthèse, de dessins, de vidéos, de musique et de mots.

- promenade libre jusqu'au déjeuner.

- **Le restaurant « Le 9 »** nous accueillera sous sa majestueuse verrière en forme de proue de péniche, avec une vue hors du commun sur le Biterrois, dominant d'un côté la plaine de l'Orb et l'acropole biterroise, de l'autre l'échelle d'écluses de Fonseranes ; le menu proposé comprendra une entrée, un plat, un dessert, un verre de vin et le café.

- l'après-midi, **Promenade biterroise en péniche** : *embarquement* à l'amont des neuf écluses, en effet, c'est à Béziers que le canal offre ses ouvrages majeurs avec la descente des écluses, la dérivation de Béziers et le Pont-Canal (classé aux Monuments Historiques et au Patrimoine Mondial de l'Unesco), l'écluse de l'Orb, *la plus haute du Canal du Midi*, et le Port-Neuf ; puis retour aux neuf écluses, toujours par voie d'eau.

- Le retour à Saint-Lys est prévu vers 19h30.

Le coût s'élevant à la somme de **75 €** tout compris, **cette sortie exceptionnelle est conditionnée par un nombre minimum de 40 participants** ; en dessous de ce nombre nous serons contraints d'annuler ce voyage.

De ce fait, si vous êtes intéressés, nous vous demandons votre réponse avant le lundi 20 février 2023 en envoyant la somme de **75 € par chèque à l'ordre de « ACP »** à :

Claudie Himbert 31470 SAINT-LYS, 72 rue du 8 mai 1945. (tél. 0561917360)

(en cas d'annulation du voyage, nous détruirons les chèques).